

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00102

Numéro SIREN : 305 446 577

Nom ou dénomination : AVVENS AUDIT

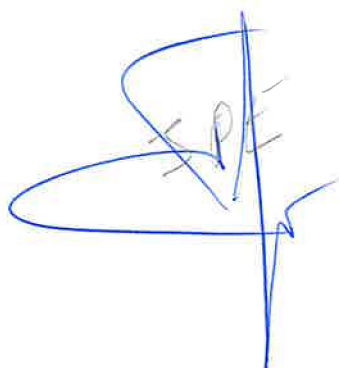
Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/016788

AVVENS AUDIT
Société Anonyme au capital de 150 000,00 €
Siège social : 14, quai du Commerce - Immeuble le Saphir – 69009 LYON
305 446 577 R.C.S. LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2023

Certifiés conformes,
Le Président du conseil d'administration

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'A' shape with a vertical line extending downwards and a horizontal line crossing it.

Désignation de l'entreprise : SA AVVENS AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 14 quai du Commerce 69266 LYON CEDEX 09		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 0 5 4 4 6 5 7 7 0 0 0 5 1		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 30/09/2023					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	6 618	6 618	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	335 863	322 487	13 376
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	926 278	300 000	626 278
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	22 627		22 627	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 291 387	629 105	662 281	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 018 796	70 615	948 181
		Autres créances (3)	BZ	CA	95 198		95 198
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	344 713		344 713	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	23 769		23 769	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 482 478	70 615	1 411 862	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	2 773 865	699 721	2 074 143	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	84 739
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA AVVENS AUDIT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :150 000.....)		DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	272 672	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	159 299	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	4 522	
	TOTAL (I)		DL	601 495	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	579 690	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	45	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	292 627	
	Dettes fiscales et sociales		DY	590 570	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	9 714	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	1 472 648		
Ecart de conversion passif*		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 074 143		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	949 599	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe

■ Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 2 074 144 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 159 300 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction des l'actif net de la filiale, de son chiffre d'affaires et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4.16 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans

■ Règles et méthodes comptables

- Taux de rotation du personnel : Moyen
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014-2016)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 618			6 618
Immobilisations incorporelles	6 618			6 618
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	183 251			183 251
- Matériel de transport	23 601			23 601
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	123 852	5 160		129 012
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	330 704	5 160		335 864
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	926 278			926 278
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 627			22 627
Immobilisations financières	948 905			948 905
ACTIF IMMOBILISE	1 286 227	5 160		1 291 387

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 160		5 160
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 160		5 160
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU V.D.A. 42100 ST ETIENNE	274 390	359 215	100,00	27 624
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	908 208	608 208			300 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les titres de notre filiale ont été provisionnés à hauteur de 300 K€

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 618			6 618
Immobilisations incorporelles	6 618			6 618
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	181 652	860		182 512
- Matériel de transport	23 173	380		23 552
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	104 756	11 668		116 424
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	309 580	12 908		322 488
ACTIF IMMOBILISE	316 198	12 908		329 106

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 160 392 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	22 627		22 627
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 018 797	934 058	84 739
Autres	95 199	95 199	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 769	23 769	
Total	1 160 392	1 053 026	107 366
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLTS FACT A ETABLIR	128 558
FOURNIS.AVOIRS A RECEVOIR	13 182
ORG.SOCIAUX PRODUITS A RECEVOIR	4 145
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	111
Total	145 996

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 60,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	913	3 610		4 523
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	913	3 610		4 523
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		3 610		

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 472 649 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	579 691	56 641	411 257	111 792
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 628	292 628		
Dettes fiscales et sociales	590 570	590 570		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 760	9 760		
Produits constatés d'avance				
Total	1 472 649	949 599	411 257	111 792
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	20 543			
(**) Dont envers les associés	45			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	238 636
INT.COURUS S/EMPRUNT	234
PROV.CONGES A PAYER	153 601
PROV RTT	11 816
PERSONNEL - AUTRES CH.A PAYER	75 977
ORG.SCX CH./CONGES A PAYE	69 059
ORG.SCX CH./RTT	4 916
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAY	28 629
ETAT AUTRES CH.A PAYER	3 455
Total	586 324

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVAN	23 769		
Total	23 769		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	3 610	
TOTAL	3 610	

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	263 718
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2001, la société SA AVVENS AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AVVENS MANAGEMENT.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 65 929 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 19 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
Total	19	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 41 305 euros

AVVENS AUDIT
Société Anonyme au capital de 150 000,00 €
Siège social : 14, quai du Commerce - Immeuble le Saphir – 69009 LYON
305 446 577 R.C.S. LYON

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT VOTÉE PAR
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 16 FÉVRIER 2024
EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION
Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 159 299,60 €, de la manière suivante :

À titre de dividendes :	100 000,00 €
Soit, par action :	40,00 €
Le solde, en intégralité au compte « Réserves statutaires », soit :	59 299,60 €

L'Assemblée Générale décide que le dividende sera mis en paiement à compter d'aujourd'hui, et, prenant acte de ce que les associés personnes physiques ont fait part de leur renonciation expresse à percevoir le dividende leur revenant, décide que l'intégralité du dividende est versée à l'associée personne morale.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à la loi, de ce que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents sont les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2022 : 500 000,00 €, intégralement non-éligibles à l'abattement de 40%

Exercice clos le 30 septembre 2021 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2020 : 150 000,00 €, intégralement non-éligibles à l'abattement de 40%

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président du conseil d'administration

